

La Communauté de Communes du Pays Foyen tiendra son Conseil le :

Jeudi 19 février 2026 à 18h30
Maison de la Communauté de Communes
22 avenue de Verdun
33220 SAINTE FOY LA GRANDE

Délibérations du Conseil Communautaire du 19 février 2026 :

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.01 - Nomination du secrétaire de séance.
- 1.02 - Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 8 décembre 2025.
- 1.03 - Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Foyen suite au déménagement du siège.

2 SERVICE A LA POPULATION

- 2.01 - AGAPE Dossier Appel à projets 2026 Subvention FSE +.
- 2.02 - Résiliation anticipée du bail emphytéotique de l'ancien siège de la Communauté de Communes.

3 URBANISME - HABITAT

- 3.01 - Approbation des modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n° 02 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).
- 3.02 - Approbation de l'absence d'évaluation environnementale, attachée à la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) pour le projet situé à Pineuilh.

3.03 - Approbation du bilan de la concertation préalable, attaché à la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) pour le projet situé à Pineuilh.

3.04 - Approbation du bilan de la concertation préalable, attaché à la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour le projet situé à Pellegrue.

3.05 - Versement de subventions OPAH aux personnes privées.

3.06 - Convention de financement avec Sainte-Foy-la-Grande pour le Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP).

4 FINANCES - MARCHES PUBLICS

4.01 - Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).

4.02 - Reversement d'une fraction du produit de la taxe d'exploitation des infrastructures de transport aux communes membres.

4.03 - Lancement d'un marché de services pour la souscription de contrats d'assurance.

4.04 - Admission en non-valeur - Budget principal de la CDC.

4.05 - Admission en non-valeur - Budget annexe OT.

4.06 - Admission en non-valeur - Budget annexe SPANC.

4.07 - Révision libre des attributions de compensation conformément à l'article 1609 nonies C, V, 1 Bis du Code Général des Impôts.

4.08 – Versement d'une subvention attribuée au SIC de Pellegrue dans le cadre du projet d'agrandissement de la maison de santé pluridisciplinaire de Pellegrue.

5 PERSONNEL

5.01 - Modification du tableau des effectifs.

5.02 - Création d'emplois non permanents suite à des accroissements temporaires et saisonniers d'activité et des CEE (Contrat d'Engagement Educatif) pour 2026.

INFORMATION

Décisions relevant des pouvoirs du Président suivant l'article L.5211-10 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Questions diverses

Pierre ROBERT
Président

